



Agroparc : Food'in Paca va créer un lieu totem pour le secteur de l'agroalimentaire



Le réseau régional des organisations professionnelles au service de la performance globale des entreprises agroalimentaires de la région Food'in Provence-Alpes-Côte d'Azur va s'implanter à Agroparc à Avignon avec un bâtiment 'totem' pour le secteur de l'agroalimentaire.

La première pierre sera posée au début de l'année 2023 et le projet devrait être finalisé au printemps de l'année d'après. Ce nouveau bâtiment aura pour objectif d'aider les entreprises agroalimentaires à améliorer leur performance et à développer leurs compétences.

1000 m² pour favoriser la synergie





Les 1000 m² de surface, étalés sur trois niveaux, rassembleront les équipes des acteurs régionaux du secteur agroalimentaire et celles des membres fondateurs : l'Association régional des industries alimentaires (Aria) Sud, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (Critt) Agroalimentaire Sud et l'Institut de formation régional des industries alimentaires (Ifria) Sud Paca. Le bâtiment comportera également un Food'Lab, un outil de formation et de sensibilisation, ainsi que plusieurs espaces différents : un laboratoire de recherche et développement, un atelier de fabrication, un entrepôt logistique, un magasin de vente, une salle de réalité virtuelle, un espace de créativité et d'innovation, etc.

Un bâtiment ergonomique adapté à son environnement

La qualité de vie au travail est également un élément essentiel du projet. Le bâtiment sera construit de façon ergonomique et sera adapté aux nouvelles modalités de travail, grâce à l'agence d'architecture intérieure avignonnaise spécialisée dans l'aménagement des locaux professionnels <u>Studioloco</u>. L'environnement sera également au cœur du projet. Le bâtiment sera conçu simplement avec des matériaux biosourcés comme le bois. Il aura un faible impact carbone grâce à une conception bioclimatique qui consiste à créer un équilibre entre le climat, le bâtiment et les besoins des personnes à l'intérieur. La climatisation sera remplacée par des systèmes de rafraîchissement innovants et une partie de l'électricité sera produite par des panneaux photovoltaïques. La végétation autour du bâtiment favorisera la biodiversité et sera pensée pour contribuer à conserver sa fraîcheur. Le projet aura un coût total de 2 millions d'euros et sera en partie financé par le <u>Conseil régional Sud</u> et le <u>Grand Avignon</u>.

V.A.

Socotec : 75 postes à pourvoir en Paca



Ecrit par le 12 décembre 2025





Le groupe <u>Socotec</u>, spécialisé dans la gestion des risques dans les infrastructures et la construction, lance sa campagne nationale de recrutement et propose 75 postes en Paca pour l'année 2022.

Deux postes de technicien génie civil en CDI sont à pourvoir à Bollène. Socotec propose également deux postes en CDI à Avignon pour être soit directeur d'agence, soit technicien d'inspection électricité et levage. Un poste de technicien génie civil en CDI est également disponible à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. Toutes les offres d'emploi sont listées sur le site de Socotec. Le groupe emploie près de 450 collaborateurs dans la région, répartis dans 21 agences locales.

Le groupe Socotec, qui a vu son chiffre d'affaires dépasser le milliard d'euros à la fin de l'année 2021, accompagne les acteurs des secteurs de la construction et des infrastructures au quotidien, notamment dans les transitions environnementale, énergétique et digitale. Par exemple, ils ont participé au projet de construction de la Tour Luma à Arles, ou encore mené une analyse complète des risques pour le <u>Parc Spirou</u>, situé à Monteux, que ce soit sur le site ou dans les usines de fabrication des attractions.

V.A.



Département, construction du nouveau centre routier à Apt



C'est parce que le centre routier actuel, situé en zone urbaine -quartier Paou à Apt- dispose d'un accès difficile et ne répond plus aux exigences actuelles qu'un nouveau bâtiment est en construction au cœur du parc d'activités économiques de Perréal. Les travaux démarreront le 10 mars prochain pour une livraison prévue en février 2023. Le projet s'élève à 3,6M€ entièrement financés par le Département.

Située quartier des Argiles, dans le parc d'activités économiques de Perréal, le terrain de 6 213m2 accueillera une construction de 1 789m2 de facture sobre et fonctionnelle. Le bâtiment administratif sera implanté en entrée de site, permettant une bonne visibilité de l'accueil et des bureaux. Des garages et ateliers seront alignés en limite sud dans la continuité du bâtiment. Les aires de stationnement, de lavage ainsi que l'abri à sel se développeront, quant à eux, en limite ouest.

Parmi les 11 centres routiers vauclusiens, le centre routier d'Apt, qui dépend de l'agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue, compte 26 agents départementaux.

Toute l'année,24h/24h, les 26 agents du centre routier d'Apt gèrent 362 km de routes départementales sur les 18 communes environnantes. Plus de 70% sont des routes de desserte locale, dans un secteur très



rural présentant des zones de moyenne montagne. MH

Réhabilitation des friches, du foncier pas comme les autres

Après avoir consacré dans le plan de relance une enveloppe de 650M€ en 2021-2022 pour la réhabilitation des friches, l'Etat a annoncé le 8 septembre dernier la pérennisation de cette mesure, avec un prolongement jusqu'en 2026, dont 16M€ pour l'Occitanie.

La revitalisation des friches industrielles et dents creuses se pose aujourd'hui comme un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires. Idéalement situés à proximité des centres villes, ces sites apparaissent comme l'une des solutions face à l'étalement urbain et comme une opportunité environnementale. C'est dans ce contexte qu'Hamo+, créateur de lieux de vie à énergie positive, a lancé un appel lors du Transition Forum aux collectivités territoriales pour trouver sa première friche industrielle à réhabiliter en Occitanie.

Faire face à la pression foncière «La reconversion des friches industrielles est, dans ce contexte de forte pression foncière, un enjeu majeur pour l'aménagement durable des territoires, assure Anouk Legendre architecte co-fondatrice de X-TU agence d'architecture engagée dans la recherche environnementale innovante. En effet, les collectivités territoriales sont confrontées à de nombreuses problématiques : comment reconstruire la ville pour limiter la destruction et le mitage des espaces naturels et agricoles ? Comment redynamiser le centre urbain et favoriser des politiques foncières publiques à long terme ? Comment valoriser un patrimoine bâti existant ? Si les projets de friches industrielles sont encore rares, un nombre croissant d'acteurs du secteur partage avec nous cette conviction que pour être viable, un projet immobilier doit être à la fois évolutif, mixte et durable. Ils sont donc de plus en plus nombreux à accepter d'expérimenter ces nouvelles façons d'habiter la ville. Un autre point fort des friches industrielles est la prise en compte des préoccupations écologiques et sociétales.»

Tous les éléments internes des habitations sont semblables, seuls les façades et volumes varient à partir d'un même système modulaire. Les structures et les façades à ossature bois sont préfabriquées en atelier en matériaux biosourcés.

Optimiser l'espace En France, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)



Ecrit par le 12 décembre 2025

recense plus de 17 000 friches industrielles... C'est la raison pour laquelle Hamo+ lance un appel pour trouver la première collectivité qui pourrait devenir pionnière en France de ce programme d'envergure! La société recherche son premier partenaire territorial, un pionnier sensible à ces problématiques, prêt à se lancer dans ce projet d'aménagement, voire qui a déjà déposé des dossiers auprès des acteurs concernés.

L'Occitanie

Pour cela, l'entreprise se concentre dans un premier temps sur l'Occitanie. Avec 43 000 habitants supplémentaires par an, cette région est la plus attractive en France. L'un des défis à l'avenir est de concilier l'accueil de ces habitants et des activités associées avec la préservation des ressources, ce qui nécessite de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des espaces naturels et agricoles. Dans le cadre du plan de relance, l'État consacre à l'Occitanie une enveloppe de 16M€ pour requalifier en projets d'aménagement des friches industrielles et urbaines. Au total, 50 opérations ont été sélectionnées! « Les demandes d'espaces fonciers sont fortes, cela motive et attire les projets de reconversion ! » s'exclame André May, président d'<u>EverWatt</u> et cofondateur de Hamo+.

hamo+ intègre le végétal existant comme un élément fondateur. L'eau est à la base de cette re[naturalisation : les eaux de pluies sont infiltrées dans les sols et les eaux grises filtrées par phytoremédiation puis redistribuées dans les jardins et espaces végétalisés.

L'aménagement énergétique de friches urbaines

Les 30 septembre et 1er octobre derniers, au Palais de la Méditerranée à Nice, se tenait la 4e édition du Transition Forum, le rendez-vous européen de la transition écologique. Cette communauté d'acteurs internationaux, décideurs publics et privés, innovateurs mondiaux, entrepreneurs, industriels, chercheurs, personnalités de la société civile, est un véritable un catalyseur de solutions. Hamo+, représenté par Anouk Legendre et André May, a été lauréat d' l'AMI Innover pour la transition écologique des territoires 2021.

Hamo+

Hamo+ est issue d'une rencontre entre l'architecture et l'expertise énergétique. X-TU Architects, agence multi primée au niveau mondial et spécialisée dans la recherche environnementale appliquée au résidentiel et aux lieux de culture, et EverWatt, opérateur énergétique et de décarbonation des territoires, se sont réunis pour apporter une réponse à la problématique de la revalorisation des friches industrielles et accompagnent les territoires vers la neutralité carbone. MH



Orange, Valorisation de la carrière Saint-Eutrope

L'ancienne carrière située à quelques pas du théâtre antique d'Orange donnera le jour à l'Ecopôle touristique Saint-Eutrope. L'écoquartier accueillera des résidences hôtelières, un parc aquatique ainsi qu'une ferme urbaine. Le lieu offrira des activités liées à l'œnotourisme et invitera à la détente, au fil des saisons, cyclotouristes, artistes, amateurs d'art lyrique et familles.

L'objet de cette transformation ? L'ancienne carrière Saint-Eutrope sans activité depuis 1964 dont Thierry Chéhovah, propriétaire-aménageur a fait l'acquisition en 2014. Un emplacement situé rue du Bel enfant déployé sur 17 hectares où le promoteur entrevoit la construction de bâti sur 4 hectares. Bien sûr les bâtiments seraient labellisés HQE (Haute qualité environnementale) intègreraient la transition énergétique et seraient conçus avec une réelle ambition architecturale.

Architecture innovante et construction écoresponsable bas carbone

«Nous faisons appel au cabinet marseillais international Rougerie-Tangram, spécialiste de l'innovation architecturale et urbanistique, pour le schéma directeur d'aménagement du quartier, la conception des ouvrages et des éléments paysagés, a détaillé le fondateur de la société Immobilis, le quartier disposera d'une offre de restauration issue de l'agriculture de la ferme urbaine et des produits du terroir proche.»

Un quartier sans voiture

Enfin, le projet sera planté sur 5 hectares offrant un poumon vert et un lieu de promenade sans voiture au cœur de la cité antique romaine. «Pour cela l'entrée sud offrira un espace de stationnement aux voitures, véhicules de livraison et cars tandis qu'une association gèrera les mobilités avec des autos zéro émission, les déchets et l'entretien du parc urbain et paysager ainsi que la nature environnante préservée,» détaille le chef d'entreprise.

Bien s'entourer

Pour mener à bien son projet il est nécessaire de bien s'entourer. Et ce sera chose faite promet Thierry Chéhovah qui a scellé des partenariats avec EDF-Dalkia missionné pour rendre le projet 100% décarbonné. Saint-Gobain sera de la partie pour ses matériaux innovants de construction thermiques, acoustiques, visuels et sanitaires. D'ailleurs la R&D (Recherche et développement) a été diligentée pour faire du projet 'une vitrine de l'innovation'. Cela pourrait prendre la forme d'un centre de formation sur l'écoconstruction et l'éco-climatisation, le tout organisé par les partenaires industriels du projet. Enfin, cerise sur le gâteau, Véolia sera chargée de la résilience et de l'économie circulaire sur la gestion de





l'eau et des déchets. L'écoquartier sera aussi Smart (intelligent).

Le pari

Le pari de Thierry Chéhovah? Donner des buts de rester et de prolonger leur séjour aux 73 000 automobilistes qui passent chaque jour par l'autoroute à Orange, accueillir les touristes qui proviennent des TGV de la gare d'Orange et les cyclotouristes de 2024 qui fréquenteront Orange parce que la ville sera à la croisée des véloroutes entre le cercle polaire en Norvège et la Sicile et entre les côtes Turques et Cadix en Andalousie (Euro vélo 8 de Izmir en Turquie à Cadix en Espagne); des Via Venaissia et Rhona (Euro vélo route 17 des sources du Rhône en Suisse à la Camargue). Dans le détail? On veut aussi séduire les cyclistes qui s'apprêtent à gravir le Mont Ventoux, les Monts de Vaucluse et les côtes du Luberon. Pour l'heure? La pratique du vélo suscite 200 000 séjours par an dans le Vaucluse et le parc naturel régional du Ventoux propose 300 km de piste VTT.

En savoir plus sur les véloroutes

Via Rhona et Via Venaissia sont connectées à Orange. La liaison douce entre le Pôle d'échange multimodal d'Orange et Jonquières devrait être réalisée d'ici 2024 par le Département, la CCPRO (Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze) et le Syndicat de la Via Venaissia avec le soutien financier complémentaire de la Région dans le cadre du contrat d'axe. Le budget d'élève à 1,4 M€ et prévoit la liaison à la Via Rhona (EuroVélo 17) par une nouvelle passerelle dite du Jonquier-sur-l'Aygues. L'ouvrage normé vélo-route devrait voir le jour en 2022-2023 et être financé par la CCPRO et le Département pour 600 000€. Les études sont déjà lancées et les financements partagés actés entre partenaires institutionnels. La Via Venaissia est connectée, quant à elle, à l'Euro Vélo 8.

L'art lyrique

Et puis il est aussi question de capter une belle proportion des spectateurs des Chorégies avec sa jauge de 5 000 amateurs d'art lyrique ou de concert dont on se rappelle que David Guetta avait fait le plein avec 8 500 billets vendus le 14 août dernier. Il est vrai que l'opéra et la musique classique se pratiquent à Orange depuis... 1869! Alors il est question de créer une résidence d'artistes à l'année et même un institut universitaire des métiers liés à l'art lyrique.

Seul c'est bien mais à plusieurs on va plus loin

Et cela, Thierry Chéhovah l'a bien compris qui, pour solidifier son projet, a intégré le Club de l'Amélioration de l'Habitat regroupant des acteurs majeurs, publics et privés, de la filière entretien-rénovation du parc résidentiel privé français. Cette association assure, depuis 1992, la promotion des nouvelles pratiques de management de projets de construction et d'urbanisme qui respectent les engagements de la responsabilité sociétale. Le Club accompagne ainsi le déploiement des innovations de modélisations numériques qui permettent une gestion transversale des projets, tant entre les différents corps de métiers que les usagers et les citoyens. Ces outils assurent l'optimisation de la gestion de l'information et sa transparence en temps réel. On évoque là le déploiement des outils BIM (Building



Information Model), CIM (City Information Model) et TIM ((Town Information Model). L'association vous organisera une démonstration des solutions numériques QIM, Quartier intelligent modélisé, outil digital qui devrait être adopté sur Orange.

Cohérence réglementaire et subventions

Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été voté en conseil municipal pour mettre le quartier en accord avec les documents de référence : Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), Le Schéma de cohérence territoriale (Scot), Le quartier se situe hors zone tampon Unesco. Le projet bénéficiera, en partie de subventions notamment dans le cadre du Plan de relance France 2030. Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), du Contrat régional d'équilibre territorial (CRET), du SDDT du Vaucluse 2020-2025 (Schéma Départemental de développement touristique).

Esquisse de l'Ecopôle Saint-Eutrope à Orange. Thierry Chéhovah a acquis les 17 hectares de la carrière dont 4 seront bâtis, 5 seront plantés, paysagés et 8 hectares restant en garrigues. Le lieu présente une très importante dénivellation allant de 10 à 30 m de haut

« On ne construit plus assez de logements en France! »



Ecrit par le 12 décembre 2025



François Rebsamen. Nommé par le Premier ministre Jean Castex à la tête de la commission pour la relance durable de la construction de logements, le maire de Dijon et président de Dijon métropole a remis, mercredi 22 septembre, la première partie de son rapport au Premier ministre, en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, à Matignon.

Vous êtes depuis le 31 mai le président de la commission sur la relance durable de la construction de logements, vous venez de remettre votre premier rapport au Premier ministre et à la ministre déléguée en charge du logement, quels constats avez-vous dressés ?

« Mi-juillet et après de nombreuses auditions, nous avons validé, avec les 32 membres de la commission, un diagnostic partagé. Sans m'étendre davantage sur le sujet, nous avons été très fins dans l'analyse, puisque nous avons comparé les zones tendues et les zones détendues, le coût d'un nouvel habitant dans une ville, etc. Et finalement, le constat est assez simple : on ne construit plus assez de logements en France, qu'ils soient sociaux, intermédiaires ou neufs, pour répondre aux besoins de la population. C'est un sujet qui n'est pas encore perçu au niveau de notre pays ni par tout le monde, mais ça va devenir un grand problème. Quand il y a une crise de l'offre, les prix ne tardent jamais à flamber. Les projections montrent en effet qu'il y aura une augmentation de la population à l'horizon 2040. Et s'il y a 10 millions



de Français supplémentaires à loger, il faut pouvoir répondre en construisant entre 450 000 et 500 000 logements par an. Ce n'est pas la seule observation... Ne plus construire de logements a aussi un impact économique. Au premier trimestre, la construction était quasiment en panne et résultat : le PIB n'a pas progressé et le recul, aussi léger soit-il, du PIB est dû à l'absence de construction. Nous avons aussi remarqué une chose, les maires de France ne sont plus incités à construire puisqu'ils n'ont plus aucun retour sur investissement à l'acte de construire. Il ne va plus y avoir du tout de taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti fait l'objet d'énormément d'exonérations, notamment sur le logement social dont nous avons besoin puisque 70 % de la population française étant éligible au logement social. »

Quelles solutions avez-vous proposées à Jean Castex et à Emmanuelle Wargon?

« Finalement, à partir de ce constat, nous avons fait 13 propositions. Nous souhaitons tout d'abord faire comprendre au plus large public l'importance de l'acte de construction. Cela permet de répondre à des besoins, bien sûr, mais ça crée aussi de la richesse, non seulement pour la collectivité, mais pour le pays lui-même.

Nous avons aussi proposé que soit établi un contrat local entre l'État et les intercommunalités ou les communes dans les zones les plus tendues. En évaluant ensemble, État et collectivités, les besoins des collectivités et dans la mesure où les objectifs fixés venaient à être atteints, cela déclencherait le versement d'une aide de l'État qui reste encore à définir... C'est au Premier ministre de trancher.

Ensuite, j'ai proposé qu'il y ait une compensation intégrale par l'État du coût pour les communes des exonérations de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties, Ndlr) applicables au logement social pour les logements autorisés durant le mandat municipal actuel. Je ne peux pas faire prendre en compte le stock... Ce qui est assez injuste pour les collectivités qui ont aujourd'hui 40 à 45 % de logements collectifs à loyer modéré. Donc pour relancer la construction de logements, compensons sur tout ce qui va être construit. Mon idée est en effet de prendre le flux de construction de logements sociaux sur cinq ans et à la fin du mandat les communes seront compensées à 100%. J'ai même proposé que ça dure entre cinq et dix ans. On peut très bien faire un bilan au bout de cinq ans et repartir pour un nouveau mandat... J'ai également proposé, de la même manière, qu'il y ait une compensation intégrale de TFPB, pour le logement locatif intermédiaire construit, aux collectivités par un crédit d'impôt sur les sociétés à la charge de l'État. On a aussi beaucoup travaillé sur le foncier. Si j'ai d'ores et déjà proposé que les maires puissent eux-mêmes décider de la suppression ou non de l'exonération des taxes sur le foncier bâti sur les deux premières années pour les logements neufs, d'autres propositions à ce sujet seront proposées dans la seconde partie du rapport, pour que les mesures législatives puissent être intégrer dans le texte de loi de Jacqueline Gourault, 4D. Toutefois, il est clair qu'il faut que nous mettions en place une politique du foncier public et que l'évolution du prix du foncier soit concertée entre les collectivités et l'État. Il y a aujourd'hui beaucoup de foncier aujourd'hui mais qui est gardé jalousement par les établissements publics ou l'État lui-même. Pour essayer de débloquer cela du côté de l'État, j'ai proposé que les administrations affectataires, celles à qui on achèterait ce foncier, voient la décote de ce foncier compensée. Ca a un coup pour le budget de l'État mais cela semble la meilleure possibilité de faire sortir du foncier caché qui existe dans certains ministères. Enfin, puisqu'on a obtenu une prolongation du fonds friches avec 350 millions d'euros supplémentaires pour 2022, j'ai proposé qu'à la fin de l'année 2022, on évalue le dispositif Fonds friches pour en assurer la pérennisation sur les zones très tendues, après une évaluation des besoins en zones tendues. »



Ecrit par le 12 décembre 2025



© Benoît GRANIER / Matignon

Vous devriez remettre la seconde partie de votre rapport à la fin du mois d'octobre, quel est finalement l'objectif de cette commission et de ce rapport ?

« C'est assez simple, nous avions pour objectif de faire un certain nombre de propositions qui permettent une relance durable de la construction de logements. L'aspect durable est important... je pense qu'il va aussi falloir qu'on aille vers des constructions bas carbone. La deuxième partie de la réflexion reposera notamment sur la simplification des règles, mais aussi sur l'encadrement des chartes promoteurs. Bref, nous avons tout un travail qui a déjà été amorcé mais qui n'est pas encore finalisé. Je pense aussi à la forme que prendront les contrats locaux dont je parlais tout à l'heure... Nous avons un mois pour le faire si on veut que cela soit intégré à la loi 4D. »

Vous évoquez la construction et le foncier mais pas l'existant... Est-il prévu que l'État s'y intéresse ?

« Cela va très certainement venir dans le débat. On sait qu'il y a de gros sujets de réhabilitation, de mise aux normes surtout énergétiques... Mais cela ne faisait pas partie des missions qui m'ont été confiées par le Premier ministre. »



Ecrit par le 12 décembre 2025

Propos recueillis par Antonin Tabard, Le Journal du Palais pour RésoHebdoEco - www.reso-hebdo-eco.com

Avignon: 'Ritchie bros' devient 100% digital



Fondée en 1958 au Canada, <u>Ritchie bros</u> est une société internationale qui permet aux entreprises de vendre et d'acheter des équipements d'occasion dans les secteurs de la construction, du transport ou de l'agriculture. Covid oblige, Ritchie bros a opéré un virage 100% digital en 2021, en organisant des ventes exclusivement en ligne. Le site de stockage de matériels situé 325 chemin de Tarta à Avignon figure parmi les 4 centres de gestion français du groupe.

Une orientation stratégique réussie d'après les premiers résultats des ventes, avec notamment une forte augmentation de l'audience par rapport à 2019. L'entreprise revient sur les résultats de cette transformation et se fixe de nouveaux objectifs pour 2021. Ritchie bros souhaite se rapprocher de ses clients en région en développant son offre et sa présence sur tout le territoire national. L'entreprise a réfléchi aussi au développement de nouveaux outils pour renforcer la qualité de ses services.

Ecrit par le 12 décembre 2025

Des résultats 2020 prometteurs

« Malgré la conjoncture actuelle, le marché de la vente de matériel d'occasion est soutenu, quant à la demande, elle reste très active. La part de marché du groupe se situe autour de 4,5% pour le secteur de la construction qui représente un marché d'un milliard d'euros (marché de l'agriculture : 2,6 milliards, marché des transports: 1,5 milliards). » En raison du contexte sanitaire et alors que Ritchie bros ne pouvait plus organiser ses ventes physiques sur son site à Saint-Aubin-sur-Gaillon, l'entreprise a fait le pari de miser entièrement sur les ventes 100% en ligne. D'un modèle conjuguant ventes physiques et ventes en ligne, elle est passée à un concept entièrement dématérialisé.

La première vente exclusivement en ligne a eu lieu deux jours après le début du premier confinement les 19 et 20 mars 2020. Cette vente a connu une augmentation de 6% du nombre de lot et de 17% d'enchérisseurs. Depuis, ce modèle connait une forte augmentation de son audience. « Par rapport à 2019, on observe, en France, une croissance de 10% chez les nouveaux vendeurs, de 73% chez les enchérisseurs et de 34% chez les acheteurs. » Le digital a permis d'une part de diversifier la clientèle, provenant de secteurs variés (construction, transport, agricole) et d'autre part, de développer des ventes hors-site en partenariat avec des acteurs locaux, reconnus dans leurs secteurs.

Une offre complète

Ritchie Bros s'adapte à toutes les typologies de clients et d'acteurs du secteur, selon leurs besoins et leurs impératifs. La société propose une solution de ventes aux enchères en ligne, sans réserve, selon un calendrier prédéfini. Elle intègre également une place de marché, la Marketplace-E, qui permet de vendre des machines sans contraintes de temps ou d'événement. La vente peut se faire tout au long de l'année avec un prix garanti, selon la volonté du vendeur. La négociation peut se faire directement en ligne entre l'acheteur et le vendeur.



Ecrit par le 12 décembre 2025



Parc de gestion à Avignon. Photo: Ritchie Bros

4 sites : Avignon, Saint-Aubin, Izeaux et Cahors

Malgré la digitalisation des ventes, le parcours d'achat et de vente reste pensé pour accompagner au mieux les clients dans les différentes étapes. Le vendeur, accompagné et conseillé par son commercial régional, consigne son matériel chez Ritchie bros en prévision de la vente. Le commercial réalise une expertise du bien et valorise le prix que peut espérer le vendeur. Le matériel est ensuite transféré sur un des 4 sites Ritchie bros : Saint-Aubin, Avignon, Izeaux, et Cahors. A l'arrivée sur le site, les machines sont réceptionnées et inspectées de A à Z avec des vidéos et des photos à l'appui. Elles sont stockées sur un parc sécurisé. 3 semaines avant la vente, les machines sont identifiées, alignées sur les sites, et leurs infos mises en lignes. A l'issue de la vente, la facturation et la collecte des fonds sont opérées. Ensuite, les acheteurs peuvent récupérer leurs biens. A la fin de ces étapes, le règlement est versé aux vendeurs.



Plus proche des territoires

En 2021, pour pallier la distance induite par le digital, Ritchie bros souhaite se rapprocher de ses clients en renforçant sa présence sur le territoire national. grace à ses 4 sites en France. L'entreprise souhaite ouvrir prochainement de nouveaux sites satellites pour homogénéiser son maillage sur le territoire. « Audelà du lien régional entre le commercial et ses clients, l'ouverture de nouveaux sites en France permet une diminution des coûts de transport. Chaque vendeur entretient une relation particulière avec son commercial qui lui est rattaché. Le commercial conseille son vendeur en mettant à profit son expertise et sa connaissance du marché pour déterminer la valeur de l'équipement mis en vente ». Afin d'accompagner encore mieux ses clients, Ritchie Bros souhaite renforcer ses équipes commerciales. Aujourd'hui composée de 7 commerciaux, l'équipe recrute de nouveaux collaborateurs au Nord-Est et au secteur agricole.



Parc de gestion à Avignon. Photo: Ritchie Bros



Carpentras : le nouveau centre routier du Département est opérationnel

Apres 13 mois de travaux, le nouveau centre routier du Conseil départemental de Vaucluse a été mis en service et regroupe les agents en un seul site fonctionnel. Le bâtiment d'un montant de 2,95M€ est entièrement financé par le Département.

Le site de 2 932 m² se situe sur le long du chemin de Saint-Gens, à proximité immédiate de la déviation sud-ouest de Carpentras (RD235), sur une parcelle de 12 306 m². Il remplace l'ancien centre situé avenue Bel Air à proximité de la gare, devenu trop vétuste. L'agence et le centre routier comprennent des bureaux (500 m²), des garages fermés (1 250 m²), des abris couverts (700 m²), un abri à sel (110 m²), une voirie et des aires d'évolution à structure lourde.



Les conditions de travail des agents seront également meilleures grâce à une circulation des



camions en sens unique. ©Laurent Garcia

Démarche environnementale

L'agence et le centre routier, dont la conception a été confiée à <u>NBJ Architectes</u>, se veut écoresponsable. Le site sera équipé de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrières sur le parking du personnel. L'étude, la gestion et la maintenance de ces panneaux seront concédées à un tiers investisseur qui aura à sa disposition les surfaces spécialement conçues pour recevoir les aménagements : la toiture métallique des hangars et son système de bacs aciers, la toiture béton des bureaux ainsi que les futures ombrières du parking.



Parmi les membres présents lors de l'inauguration : Maurice Chabert (président Département de Vaucluse), Thierry Lagneau (vice-président Département et président de la commission travaux, aménagement, territoire, sécurité), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove) et Serge Andrieu (maire de Carpentras).

Ecrit par le 12 décembre 2025

Le choix d'entreprises locales

16 entreprises de la région ont réalisé les travaux, dont 11 situées dans le Vaucluse. Les prestataires vauclusiens ont notamment pris part aux travaux d'électricité, de menuiserie, de gros-œuvre, de terrassement et de cloison. Par ailleurs, ce chantier de construction est la première opération expérimentale en démarche BIM (Building information modeling), menée avec le soutien de la <u>Fédération du BTP 84</u>, la <u>Fédération Régionale du Bâtiment, Constructys</u> et la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Sa finalité est de produire une maquette numérique en 3D, outil de représentation virtuelle du projet, contenant l'ensemble de ses données.

4 agences routières et 11 centres routiers en Vaucluse

Le site carpentrassien regroupe 41 agents (9 personnes à l'agence et 32 personnes au centre). En Vaucluse, le département compte 4 agences routières, gérant au quotidien le domaine public, son entretien et sa surveillance, et 11 Centres d'entretien et d'exploitation routière (CEER) ayant pour missions les réparations courantes et les interventions de première mise en sécurité sur le réseau routier. Outre Carpentras, les agences sont localisées à l'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis et Vaison-la-Romaine alors que les CEER se trouvent à Vedène, Valréas, Bollène, Orange, Sault, Apt, Lauris, l'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis et Vaison-la-Romaine.

Chaque année, le Conseil départemental engage près de 48 millions d'euros pour l'entretien, la rénovation et la construction des 2 412 kilomètres de routes départementales dont il a la charge (2 326 km de routes départementales et 86 kilomètres de véloroutes et voies vertes).



Ecrit par le 12 décembre 2025



Pour donner une cohérence globale au projet, une « résille » enveloppe les façades du bâtiment pour former un ensemble unitaire et cohérent

Mazan s'équipe d'une aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs agricoles



Ecrit par le 12 décembre 2025



Débuté il y a un mois, le projet consiste en une aire de remplissage et de lavage des pulvérisateurs agricoles avec traitement des effluents phytosanitaires (ndlr : déchets considérés comme dangereux). Ce projet, qui sera livré mi-mai, repose sur un terrain détenu par la ville de <u>Mazan</u>, qui mettra la plateforme à disposition des agriculteurs mazanais constitués en association. 43 se sont manifestés à ce jour.

La station sera alimentée par l'eau du canal de Carpentras. L'eau sera filtrée par un dispositif suffisamment performant pour s'adapter aux différents équipements agricoles. Outre le remplissage des cuves pour la protection sanitaire des cultures, la station permet le lavage du matériel. Une cuve centrale récupèrera les eaux de lavage vers une fosse. L'eau sera ensuite traitée dans des 'phytobacs'. Cette technique innovante signée <u>Bayer</u>, consiste en un bassin rempli à hauteur de 70cm d'un mélange de terre et de paille. Cette couche développe une activité microbienne. Le pouvoir épurateur des microorganismes détruit les résidus phytosanitaires. Les eaux récupérées disparaîtront par évaporation.





L'équipement permettra de traiter 60 m³ d'eau souillée par an, ce qui représente 8 passages par exploitant. Son entretien est pris en charge par ces derniers qui disposeront d'un badge pour y accéder. Le coût individuel annuel est estimé à 350€.

Le projet a été confié à <u>Gasnault BTP</u>, implantée à Pernes les Fontaines, ainsi qu'au cabinet d'étude <u>Tramoy</u>. L'équipement, dont le cahier des charges a été établi par la <u>Chambre d'agriculture du Vaucluse</u>, est mutualisable et respectueux de l'environnement. Ces critères ont notamment permis d'obtenir des financements européens. Montant de l'opération : 204 000€, financés par <u>l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</u> (122 337€), le <u>Feader</u> (Fonds européen agricole pour le développement rural) (40 779€), la commune et les utilisateurs (40 884€).